

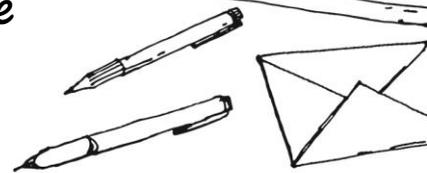


Etudiant CPGE

Rentrée 2020/2021



Inscrivez / réinscrivez-vous à l'uB en septembre



► L'inscription à l'uB : une obligation

Conformément à la loi de 22 juillet 2013, vous devez prendre en parallèle de votre inscription CPGE une inscription à l'université de Bourgogne. Cette obligation est notée sur Parcoursup pour chaque filière CPGE.

► Comment vous inscrire ou vous réinscrire ?

Les modalités seront précisément indiquées sur la page dédiée aux CPGE sur notre site web ub-link.u-bourgogne.fr (Etudes puis M'inscrire – Me réinscrire) à compter **du 1^{er} septembre 2020**.

Les **inscriptions et réinscriptions sont prévues en ligne** selon le calendrier ci-après (sous réserves de modifications ultérieures qui seront communiquées sur le site web) :

Calendrier rentrée 2020	Première inscription en L1	Réinscription à l'uB (après une inscription en 1 ^{ère} année)
Du Ma 1/09 au Di 20/09	Etape 1 : Opération préalable à l'inscription (OPI) – CPGE Enregistrement rapide de votre n° de dossier Parcoursup pour permettre l'inscription en ligne	
Du Lu 28/09 au Ma 20/10	Etape 2 : Inscription en ligne	Etape 1 : Réinscription en ligne (selon les résultats envoyés par les lycées)
Dans les 8 jours suivant l'inscription / la réinscription en ligne	Etape 3 : Activation ENT Dépôt des pièces en ligne	Etape 2 : Le cas échéant, dépôt des pièces



A noter, ces opérations d'inscription et de réinscription ne seront possibles qu'aux dates retenues et indiquées sur le site web.

ATTENTION : Les élèves, inscrits en CPGE, qui ne se seraient pas inscrits à l'Université de Bourgogne conformément aux modalités indiquées perdront le bénéfice de toutes les dispositions de la convention cadre, de la convention d'application et de ses annexes, y compris la validation d'études supérieures et les dispositifs d'accès direct aux formations de l'uB.

Notez bien

■ **Page web dédiée CPGE :** ub-link.u-bourgogne.fr

Vous trouverez la procédure à suivre pour votre inscription / réinscription en ligne, la convention, mais également des ressources pédagogiques mises à votre disposition. Cette page évoluera dans l'année.

IMPORTANT : la procédure d'inscription 2020/2021 sera accessible à compter de la rentrée de septembre

■ **Secrétariat du service Réglementation et Gestion de l'Offre de Formation**

mail : regl-gestion.odf@u-bourgogne.fr

■ **Récupération des identifiants ENT - mail :** guichet-unique@u-bourgogne.fr

